



GAZETTE DE BUCHILLON



ANNÉE 2019 N° 6

DÉCEMBRE 2019

INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

Chères habitantes, chers habitants de Buchillon,

L'année 2019 a été marquée par la belle fête villageoise saluant la fin du projet communal du centre du village. Et avec lui s'achève le grand dessein initié lors de la législature précédente, consistant à doter notre commune d'un parc immobilier locatif permettant de faire face à l'appétit cantonal. Il se fait toujours plus grand : pour l'année 2020, la presque totalité (environ 96 %) des impôts communaux sera prélevée par le système péréquatif vaudois. Sans nos immeubles et les sages décisions de nos aînés qui ont permis leur construction, nous ne serions dès lors pas en mesure de tenir un budget et d'offrir à nos habitants les conditions et prestations qu'ils méritent.

A peine ces importants travaux ont-ils été menés à bien qu'un nouveau chantier occupe vos autorités : la révision du Plan général d'affectation et de tous les règlements et plans relatifs à la construction. Cette révision est nécessitée par la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La tâche s'annonce considérable et aura localement des conséquences assez douloureuses. La municipalité s'y est déjà attelée et s'attachera à trouver des solutions préservant au mieux les intérêts de la collectivité.

Pour cette fin d'année, mettons de côté ces préoccupations et considérations immobilières et tournons-nous vers notre village. Préservé du développement frénétique régional, avec sa nouvelle « place du village », des infrastructures sportives à sa mesure et une des plus belles plages du Léman, Buchillon offre un cadre de vie agréable. Le personnel communal s'efforce par ailleurs de répondre avec bienveillance aux sollicitations de la population. Qu'il en soit ici vivement remercié, de même que les quatre sociétés de loisir qui font battre le cœur du village.

C'est aussi à vous tous, chers membres du Conseil communal et habitants, que j'adresse mes remerciements. Le climat de Buchillon est empreint de confiance, de sérénité et d'échanges constructifs. C'est une réelle fierté et une grande satisfaction que d'être investi à la tête de son corps exécutif.

Au nom de mes collègues municipaux, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, un joyeux Noël et une année 2020 pleine de bonheur et de paix.

Robert Arn, Syndic

HORAIRE DE FIN D'ANNÉE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du 24 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus.

Quant à la déchetterie, elle sera ouverte aux heures habituelles uniquement les 23, 24, 27 et 28 décembre 2019.

Nous souhaitons aux buchillonais de belles et sereines fêtes de fin d'année !



INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

**PROMOTION DE LA MOBILITÉ DOUCE**

Il est encore temps de bénéficier de l'action communale de promotion de la mobilité douce, aux conditions suivantes :

Bénéficiaires : les habitants de Buchillon, en résidence principale, de tout âge.

Subvention : CHF 150.- au maximum par personne, sur présentation d'un justificatif de paiement pour l'exercice en cours.

Une seule subvention peut être versée par personne, même si le justificatif présenté est inférieur au montant maximal de la subvention. Le versement de la subvention se fait au guichet de notre administration aux heures d'ouverture.

Achat donnant droit à cette subvention : toute dépense liée à un moyen de transport public (transports aériens exclus). Exemples : abonnement général, abonnement demi-tarif, Mobilis, etc. *Les tickets de transport uniques ne font pas l'objet de la subvention.*

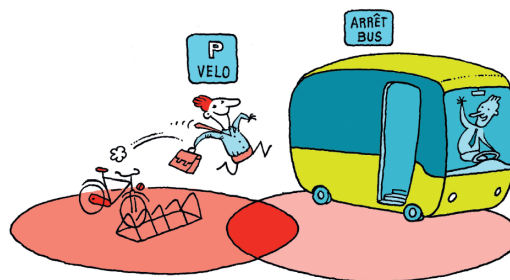
Compétence : la Municipalité est seule compétente pour traiter les cas particuliers non-expressément prévus dans les présentes conditions.

Versement des primes 2019 : le délai est fixé au lundi 23 décembre (horaire habituel : 7h30 -9h30).

TRANSPORTS PUBLICS - LIGNE DE BUS 724 (ETOY - MORGES)

Les buchillonnais ont récemment été sollicités par l'ARCAM (Association de la région de Cossonay - Aubonne - Morges) pour répondre à une étude de satisfaction sur les transports publics de la région. Si nous ne sommes pas encore en possession des résultats complets de cette enquête, nous avons pu constater que les utilisateurs déplorent le nombre insuffisant de navettes sur la ligne de bus 724.

La Municipalité encourage vivement la population à utiliser cette ligne de bus ; seule la fréquence d'utilisation peut amener la compagnie de transport à augmenter les cadences.



BUCHILLON  YACHT CLUB

Article en page 4

INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

St-Prex, Etoy et Buchillon

RECHERCHE D'UN/E BÉNÉVOLE POUR RENFORCER LE GROUPE DE LIVREURS DE REPAS SUR LES COMMUNES DE BUCHILLON ET D'ÉTOY.

Une disponibilité d'une semaine chaque mois (du lundi au vendredi entre 10h30 et 12h30) est requise.

Il est nécessaire de disposer de son propre véhicule. Les bénévoles reçoivent un modeste défraiement en échange de leur temps et leur dévouement aux personnes qui utilisent ce service.

En cas d'intérêt, veuillez contacter l'Entraide Familiale (av. de Taillecou 2 à 1162 St-Prex) au 021 806 19 35 ou entraidestprex@gmail.com.

Site internet : www.entraide-st-prex.ch

Votre soutien est précieux.

INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 3 décembre 2019, le Conseil communal a été saisi du

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2019 RELATIF AU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020**et a décidé à l'unanimité :**

1. d'adopter le budget pour l'année 2020 tel que joint en annexe au présent préavis.

Le préavis municipal, son annexe et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2019 ».

Prochaine séance du Conseil communal :

Mardi 17 mars 2020 à 20 heures,

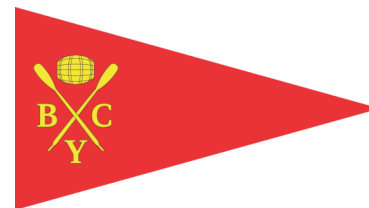
Salle communale

(Les séances sont publiques)

LA PAROLE AUX BUCHILLONNAIS

Le Buchillon Yacht Club sur les podiums en 2019 !

Buchillon Yacht Club est un club de voile international basé dans notre commune qui participe activement à la voile sportive de compétition. Le club a été fondé par des passionnés de voile en 2016 et est officiellement reconnu par Swiss Sailing. Le président du club et certains membres sont résidents de notre commune.



Parmi les points forts de 2019 :

- **Médaille de bronze** au championnat mondial Star Class : Eivind Melleby 3^{ème} sur 63 bateaux.
- **Médaille d'or** au Star Class Vintage Gold Cup : Eivind Melleby 1^{er} sur 26 bateaux.
- **Médaille d'or** aux championnats Nordiques J70 : Fredrik Hedlund 1^{er} sur 33 bateaux.
- **Médaille d'or** au J70 Grundig Cup : Fredrik Hedlund 1^{er} sur 11 bateaux.
- **Médaille d'or** au championnat norvégien J70 : Fredrik Hedlund 1^{er} sur 20 bateaux.
- **Médaille d'or** au Hako race Week 5.5 Mètres : Christoph Burger 1^{er} sur 6 bateaux.
- **Médaille d'argent** au Championnat du monde 5.5 Mètres : Christoph Burger 2^{ème} sur 11 bateaux.
- **Médaille d'or** au French Open 5.5 Mètres : Lasse Berthelsen 1^{er} sur 8 bateaux.
- **Médaille d'or** au Championnat norvégien classe Finn : Christoph Burger 1^{er} sur 13 navigateurs.
- **Médaille d'argent** au Championnats Suisses classe Finn : Christoph Burger 1^{er} sur 40 navigateurs.
- **Médailles d'or** au Granbordenuy Morges, Ruban Bleu Lausanne et Challenge Rippstein Vidy : Michael Wettstein avec Psaros 33 et Team Petrel

Nous remercions la commune de Buchillon ainsi que notre sponsor principal EMEA Recruitment pour leur soutien continu aux activités du club.

Nous avons les yeux tournés vers 2020, avec un calendrier de courses très chargé pour l'année qui vient. Nos membres participeront à plusieurs championnats nationaux et mondiaux pendant l'année. La saison débute en janvier déjà, avec les championnats du monde classe 5.5 mètres où Christoph Burger et Lasse Berthelsen prendront part avec leurs équipes respectives.

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux pour 2020 !

Fredrik Hedlund, Fondateur & Président du Buchillon Yacht Club.

UN COURS D'HISTOIRE DE L'ART À BUCHILLON

Vous vous intéressez à la peinture, la sculpture ou l'architecture ? Vous aimeriez en savoir davantage sur la création d'oeuvres d'art importantes et du sens qu'elles peuvent prendre ? Alors ce cours dispensé par une professeure de l'École de design et Haute école d'art du Valais (ÉDHÉA) est pour vous !

Date : début 2020 (à définir)

Lieu : salle communale au centre du village (Place du Village 1 - 1er étage)

Jour : mercredi (2 x par mois)

Heure : de 19h30 à 21h00

Prix : entre CHF 25.- et 30.- (selon le nombre de participants) par soirée, pour un minimum de 6 à 8 participants

Contact : nathalie.uffer@sefanet.ch ou tél : 076 396 36 99.